

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1293** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Les racines de l'échec

(Page 12)

Corruption, trafic d'influence à profusion

Conflit Teke-Yaka

Daniel Asele voit une main noire

(P. 4)

Kinshasa

"Kuluna" : un réel danger mal géré

(P. 3)



Situation en RDC

François Hollande pour "la fin des ingérences" et une force de l'ONU "plus efficace"

(Page 12)

Herman Cohen : "C'est le Rwanda et l'Ouganda qui soutiennent les milices, il faut les condamner"

(Page 12)

Nyota TV

Retrouvez-nous
sur 348
Canal+!

Eliminatoires-CAN U 23

La RDC élimine l'Ethiopie et se qualifie

(Page 11)

Shabunda**La Monusco offre l'eau potable à 80 % de la population**

Environ 80 pour cent de la population du chef-lieu du territoire de Shabunda sont désormais desservis en eau potable, grâce au quarante-cinq bornes fontaines installées par la MONUSCO à travers son programme de réduction des violences communautaires (CVR). La remise officielle de l'adduction d'eau de Kibole est intervenue lundi 26 septembre à Shabunda. Quarante-cinq bornes fontaines sont prêtes pour desservir une population estimée à 100.000 personnes, soit environ 12.613 ménages vivant dans six quartiers du chef-lieu du territoire de Shabunda.

La première étape du projet a coûté 100 000 dollars avec le financement de la MONUSCO. Elle a consisté au captage et au traçage des conduites d'eau vers les villages à partir de la rivière Kibole sur une colline à 6 km de Shabunda-Centre.

La seconde phase a été prise en charge par la congrégation des sœurs missionnaires de Divin Maître, par la communauté locale ainsi que par d'autres personnes de bonne foi. Elle a valu un montant additionnel de 50 000 dollars américains.

A ce nouveau projet, il a été question de construction des bornes fontaines et du réservoir de distribution d'eau ayant une capacité de 150.000 litres.

«Ce projet vient aussi de réduire les violences basées sur le genre et l'encadrement des enfants démobilisés. Notre profonde gratitude à la MONUSCO pour les projets déjà réalisés à l'égard des femmes de Shabunda», s'est réjouie Véronique Kitali, appelée «Maman Leader de Shaunda».

Ce projet répond aux besoins de la population en eau potable mais il est aussi intégrateur, a reconnu la cheffe de bureau de la MONUSCO/Sud-Kivu et Maniema, Cecilia Piazza, lors de la cérémonie de remise de l'ouvrage à la communauté locale :

«Nous avons entendu dire que ce projet, il a le mérite d'encadrer un certain nombre d'ex-combattants, qui ont pu réintégrer effectivement leurs communautés. Aujourd'hui, ils sont extrêmement bien intégrés avec l'acquisition également des formations. C'est ce que le programme DDRC-S souhaite faire».

Ces ex-combattants avaient été recrutés pour assurer la maintenance du projet d'eau potable de Kibole.

Transport**TRANSCO cible Tshikapa avec ses autobus**

Le Directeur Général Adjoint de la société Transport du Congo (TRANSCO) annonce pour bientôt, le déploiement des bus de cette société à Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai.

Il l'a dit à la presse le lundi 26 septembre 2022 à l'issue d'une audience avec le gouverneur de province.

Selon le DGA Pierre Lutanga, ces bus seront destinés à desservir la ville de Tshikapa, grâce au plaidoyer du député national Guy Mafuta.

« Nous avons commencé des pourparlers depuis bien longtemps pour déployer les bus TRANSCO ici. La délégation TRANSCO présente à Tshikapa,

trouve déjà le début de la matérialisation de ce projet. En rencontrant le gouverneur, nous sommes rassurés que dans peu de temps le peuple du Kasai peut voyager aisément à bord des bus TRANSCO. Nous sommes en train de travailler sur terrain, connaître la densité, les distances, les lignes à franchir et à exploiter, c'est à l'issue de tout cela que nous allons déterminer combien de bus il faut envoyer », a déclaré le DGA de TRANSCO Pierre Lutanga à la presse locale.

Il sied de signaler que le déploiement de ces engins s'inscrit dans le cadre de l'extension des activités de TRANSCO à travers l'ensemble du territoire national.

Fabien Nguéshe, à Tshikapa

Energie**L'ARE valide un projet d'importation de 10 MW du Rwanda pour plus de 7.000 ménages**

Après le dépôt de son dossier de demande d'une licence d'importation de l'électricité du Rwanda, SOCODEE S.A, une entreprise basée à Goma (Nord-Kivu), a reçu un avis favorable qui lui permet de faire bénéficier de l'énergie électrique d'une puissance de 10 mégawatts à plus de 7.000 ménages.

La validation de ce projet par l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) a eu lieu le 22 septembre 2022.

Au nom de la directrice générale de l'ARE Sandrine Ngalula, Me Marco Kuyu, directeur général adjoint, a remis les documents donnant l'aval à cette entreprise via son consultant en électricité Prosper Musimbikubali.

D'après ce dernier, la ville de Goma exprime un besoin énorme en énergie électrique et la société SOCODEE S.A dispose déjà des infrastructures de base dans la distribution de l'électricité.

« Et comme l'ARE vient de délivrer un avis favorable, il appar-



tient à son excellence monsieur le ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité, Olivier Mwenze, qui est l'autorité compétente de pouvoir signer cette licence. Aussitôt que la licence nous sera remise, automatiquement la société SOCODEE va commencer les travaux d'importation de cette électricité de 10 MW pour servir la population de Goma et ses environs. Des menées démontrent que plus 7000 ménages vont bénéficier de l'énergie électrique », a indiqué P. Musimbi.

En juillet dernier, l'ARE avait certifié la centrale de Luviro capable d'alimenter 30.000 ménages toujours au Nord-Kivu.

Merveil Molo

Sécurisée**La route Kinshasa-Bandundu rouverte au trafic**

Le trafic a repris, lundi 26 septembre, entre les villes de Kinshasa et Bandundu sur la route nationale numéro 17, après près d'un mois d'interruption. Le gouvernement provincial du Kwilu a annoncé cette réouverture lundi.

Les autorités du Kwilu avaient suspendu le trafic sur cet axe routier depuis près d'un mois à la suite des attaques d'hommes armés dans un contexte des tensions sécuritaires dans la région voisine de Kwamouth. Le trafic reprend à la suite du positionnement des militaires des FARDC sur cette route afin de contrer les attaques des



saillants. Le secrétaire général du gouvernement provincial du Kwilu,

Zéphirin Muma Ngomunzey, appelle la population à circuler librement sur cet axe routier : « A partir d'aujourd'hui, quiconque voudrait voyager par cette route peut le faire bel et bien. Les FARDC sont positionnées sur cette route en vue de parer à toute attaque des ennemis de la paix et de sécuriser les personnes et leurs biens », a déclaré Zéphirin Muma Ngomunzey.

Assemblée nationale**Une question orale avec débat adressée à Tony Mwaba sur le dossier "Veridos"**

Le député national Odiane Doune Paulin a saisi par une question orale avec débat, le 24 septembre dernier, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), le professeur Tony MwabaKazadi afin d'éclairer la représentation nationale sur les avantages et désavantages du contrat avec la firme Veridos GMBH qui porte sur la mise en œuvre du Projet national d'identification et de suivi informatisé des élèves en République démocratique du Congo.

C'est ce que renseigne le document du député susmentionné parvenu ce mardi à la rédaction de 7SUR7.CD.

Pour rappel, ce dossier re-

latif à l'identification des élèves en République démocratique du Congo avait divisé le ministre de l'EPST et l'inspecteur général des finances chef de service au mois d'août de l'année dernière.

En effet, après le blocage du paiement de 2 millions d'euros en mai 2021 destinés au projet initial, la firme Veridos était encore revenue sur la table de négociation avec un nouveau projet. Tony MwabaKazadi avait rassuré que ce nouveau projet est conforme à la vision du chef de l'État sur le secteur de l'éducation, particulièrement en ce qui concerne la gratuité de l'enseignement de base.

Moïse Dianyishayi

Lubudi**19 morts dans un accident circulation**

Dix-neuf personnes ont perdu la vie dans un accident de circulation survenu lundi 26 septembre, sur la route menant vers le chef-lieu du territoire de Lubudi (Lualaba). Une trentaine de blessés ont été conduits à l'hôpital général de référence de Lubudi. La vitesse serait la principale cause de cet accident.

Cet accident s'est produit lundi aux environs de 16 heures.

Le camion venait du Kasai. Il transportait des passagers et un autre véhicule. L'accident s'est produit précisément à Nguba NtalaJabangu, à 35 kilomètres du chef-lieu du territoire.

Le chauffeur a perdu le contrôle du camion, qui a chaviré.

Le bilan était de 18 morts sur place (des hommes, des femmes et des enfants) et une trentaine des blessés.

Une femme parmi les blessés a rendu l'âme le mardi 27 septembre.

D'après Gilbert Kayumba de l'ONG Schark, le bilan est encore provisoire. « Il y a encore des morts sous le véhicule, la route est en train d'être réhabilitée. La vitesse et le manque de signalisation routière sur les courbures seraient à la base de cet accident », explique-t-il.

D'après l'administrateur du territoire de Lubudi, jusqu'à la mi-journée de mardi, les corps sont encore sur le lieu du drame. La morgue de l'hôpital général de référence de Lubudi n'offre pas une grande capacité d'accueil.

Il est fort probable que les morts soient enterrés sur place.

Tôt ce mardi matin, une délégation du gouvernement provincial est arrivée sur le lieu de l'accident avant de se diriger vers l'hôpital général de référence à Lubudi centre où sont traités les malades.

Les membres de la délégation ont décidé du transfert de tous les blessés graves vers la ville de Kolwezi pour une bonne prise en charge.

Depuis le début de l'année, selon des sources locales, le territoire de Lubudi a connu plusieurs cas d'accident qui ont fait de nombreuses victimes.

Politique

La femme de Kabund traduite en justice par le vice-gouverneur Gecoco

Le vice-gouverneur de la ville province de Kinshasa, Gérard Mulumba Kongo Wa Kongolo dit Gecoco, a accusé la femme du député national Jean Marc Kabund, Christine Kasongo Mikombe, au Tribunal de paix de Kinshasa Matete pour injures publiques, imputations dommageables et dénégations calomnieuses.

Selon une citation directe parvenue à la rédaction de 7SUR7.CD ce lundi 26 septembre 2022, c'est le 6 octobre prochain que le procès va démarrer.

Dans sa plainte, le numéro deux de la capitale congolaise demande aux juges du Tripaix Matete de condamner Christine Kasongo Mikombe aux peines prévues pour ces préventions, d'ordonner son arrestation immédiate, de la condamner à lui payer les dommages et intérêts de 1.500.000 USD et à payer les frais de justice liés à cette affaire.

« ...dans une série des vidéos parues dans les réseaux sociaux en date du samedi 10 septembre de l'année en cours ici à Kinshasa, la citée s'est permise de se faire filmer



par ses acolytes, pendant qu'elle tenait des propos diffamatoires, injurians et humiliants à l'endroit de mon requérant son Excellence monsieur le vice-gouverneur de la ville province de Kinshasa MulumbaKongolo wa Kongolo « Gérard », lit-on dans la citation

directe.

Rappelons qu'une vidéo de la femme de Jean-Marc Kabund a circulé sur les réseaux, quelques jours après le transfert de son mari à la prison centrale de Makala, la montrant en train d'accuser le vice-gouverneur GecocoMulumba d'avoir téléguidé une opération de saccage de sa maison située au quartier Kingabwa, dans la commune de Limete.

Christine Kasongo Mikombe a relayé, quelques jours après, les mêmes accusations auprès des autorités de Mission de l'organisation des Nations-Unies pour la stabilisation au Congo (Monusco). Elle a affirmé être en danger, elle et les enfants, depuis l'arrestation de son mari, du fait du vice-gouverneur de la ville de Kinshasa Gérard Mulumba.

Orly-Darel Ngiambukulu

Opérations militaires à Kwamouth: l'armée appelle les fermiers à quitter la brousse



Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), annoncent ce mardi 27 septembre le lancement des opérations militaires dans le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe, notamment sur l'axe compris entre les villages Camp Banku et Masiambio sur la route nationale numéro 17.

Le chargé des opérations militaires à la 11e région militaire de garnison de Kikwit au Kwilu, colonel Jean-Baptiste Mohindo, explique que ces opérations vont se dérouler dans les endroits reculés de ces villages ainsi que dans la brousse, où sévissent des hommes armés depuis plusieurs mois.

De ce fait, il indique que l'armée demande à tous les habitants des fermes, situées en pleine brousse, de se déplacer vers des agglomérations plus habitées pour ne pas être confondus aux assaillants :

« Toute personne qui n'est pas de mèche avec les bandits, qu'elle quitte toutes les fermes. Parce que les bandits sont dissimulés dans différentes fermes. Quand nous allons lancer les opérations, celui que nous allons trouver avec les bandits, nous allons

l'attaquer comme tel ».

Il appelle également la population locale à dénoncer ces agresseurs.

Depuis quelques semaines, le conflit sanglant qui opposait les communautés Teke et Yaka, a pris des proportions incontrôlables, indiquent les sources locales. La tension n'est plus localisée qu'à Kwamouth mais elle a gagné les provinces de Kwilu et Kwango.

En outre, les autorités n'identifient plus les auteurs des attaques aux membres de ces deux communautés. Elles parlent désormais d'« assaillants armés », qui envahissent cette partie du pays, sans dire avec précision de qui s'agit-il.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, a affirmé, lundi 26 septembre, que la tension sécuritaire dans le grand Bandundu « porte visiblement une main noire ». Il a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion sécuritaire, qu'a présidée le Premier ministre, Jean-Michel SamaLukonde, autour de la situation qui prévaut dans le territoire de Kwamouth à Mai-Ndombe ainsi que dans les provinces de Kwilu et Kwango.

Nord-Kivu

Libération du militaire congolais arrêté au Rwanda

Après deux jours de détention au Rwanda, Jacques Mira Mira, militaire congolais du 2eme bataillon Commando, a été libéré lundi 26 septembre à partir du poste frontalier de la Grande Barrière, entre Gisenyi et Goma (Nord-Kivu).

Les autorités administratives du territoire de Nyiragongo confirment cette libération, précisant qu'elle a été facilitée par le Mécanisme conjoint de vérification, qui avait été saisi par les autorités militaires du Nord-Kivu.

La société civile locale salue la souplesse des autorités congolaises et l'implication de cette structure sous régionale.



Le soldat Mira Mira a été remis à son unité basée à Buhumba dans le territoire de Nyiragongo. Ce soldat congolais avait été appréhendé par les soldats rwandais, samedi dernier, alors qu'il était à la recherche du bois de chauffe, au niveau de Kabagana, dans le groupement de Buhumba. Cette zone est à la frontière commune entre le Rwanda et la RDC, dans le territoire de Nyiragongo.

Kinshasa

"Kuluna" : un réel danger mal géré

Le gouvernement encourage la population, la police et l'armée à mettre un frein à ce phénomène. Le phénomène «Kuluna» (délinquance juvénile) qui a repris ses droits, depuis un certain moment dans la ville de Kinshasa, a été



lice et même l'armée sont invitées et encouragées à mettre un frein à cette situation dans la ville de Kinshasa où nous avons plus 14 millions de personnes», a dit à la presse le ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, au terme de cette réunion. Selon

évoqué au cours d'une réunion présidée par le premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, lundi dernier, à la Primature. À ce sujet, le gouvernement a invité la Police nationale congolaise (PNC) et les Forces armées à mettre un frein à cette situation dans la capitale congolaise. «Nous sommes en train de vivre presque la même situation de manipulation mais qui occasionne la mort, par les mêmes actes ignobles, les Kuluna ne se gênent plus et ils n'ont plus peur de donner la mort. Ainsi, la population de la ville de Kinshasa, la po-

la Primature, cette réunion a été axée également sur le conflit communautaire dans le Grand Bandundu. Sur cette question, fait-il savoir, le gouvernement confirme que ce conflit porte une main noire et encourage la population de ce coin de la RDC, à contribuer au retour de la paix en dénonçant les infiltrés. Par ailleurs, dit la même source, des dispositions sécuritaires nécessaires ont été prises au cours de cette réunion, afin de mettre fin à cette situation qui endeuille plusieurs familles.

Prince Mayiro

Béni

Fin de l'épidémie d'Ebola, mais attention à l'Ouganda

Le gouvernement congolais a déclaré officiellement la fin de l'épidémie d'Ebola qui sévissait depuis le 16 août dernier dans la ville de Beni (Nord-Kivu). Mais le risque de contamination reste élevé car l'épidémie sévit en Ouganda où une dizaine de cas ont été enregistrés en quelques jours.

«Au regard de la survenue de l'épidémie de la MVE souche soudan en Ouganda, la surveillance transfrontalière devra être renforcée et un plan de préparation mis en place pour les provinces du Nord Kivu et l'Ituri pour être capable de détecter rapidement d'éventuelles urgences de santé publique et ainsi réduire

la charge de morbidité et mortalité dans notre population tel que le prône le chef de l'état au travers le plan d'action du gouvernement dans le cadre de couverture santé universelle», dit le ministre de la santé Dr Jean Jacques Mbungani.

C'est la 15e épidémie au pays, et 4e pour Beni qui a fait un seul décès. En raison de nombre élevé des guéris des précédentes épidémies de la maladie au pays, «nous devons renforcer davantage notre système de surveillance épidémiologique en général et particulièrement autour des guéris tout en réfléchissant sur des stratégies idoines à mettre en place pour toutes ces zones de santé à risques», a ajouté Dr Mbungani.

Conflit Teke-Yaka

Daniel Aselo voit une main noire



Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde a présidé, ce lundi 26 septembre 2022, à la Primature, une importante réunion sécuritaire autour de la situation qui prévaut à Kwamouth, dans le Maïndombe, dans le Kwilu, et dans le Kwango. Cette réunion a connu la participation du Vice-Premier Ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Af-

fares coutumières, de la Ministre d'État en charge de la Justice, du Ministre de la Défense nationale, du Ministre des Finances, du Ministre des Droits humains, du Ministre des affaires sociales, du vice Ministre du Budget, du gouverneur de la ville de Kinshasa ainsi que des services de sécurité et de renseignements.

Selon le VPM en charge de l'Intérieur qui s'est confié à la presse à l'issue de cette séance de travail, « Le conflit communautaire dans les provinces issues du démembrement de

l'ex-Bandundu porte visiblement une main noire. D'où, il fallait un tour de table pour évaluer la situation et combattre cette situation qui nécessite l'implication de l'ensemble du peuple congolais ainsi que de tous les services de sécurité et plus particulièrement l'armée et la police qui sont mises à l'œuvre à partir de ce jour dans la province de Maïdombe précisément à Kwamouth et sur la nationale numéro 17 où les insurgés se retrouvent encore dans des forêts et dans des savanes en train de continuer à commettre des actes ignobles et qui amènent à la mort. Ainsi la population est encouragée à se lever et à participer activement et surtout à dénoncer ces infiltrés et inciviques congolais qui se permettent de commettre ces actes de déstabilisation du pays », a laissé entendre le VPM Daniel Aselo.

Notons que la question de

résurgence du phénomène kuluna dans la capitale Kinshasa a été aussi abordée au cours de cette séance de travail. « Nous sommes en train de vivre presque la même situation de manipulation mais qui occasionne la mort, par les mêmes actes ignobles, les kulunas ne se gênent plus et ils n'ont plus peur de donner la mort. Ainsi, la population de la ville de Kinshasa, la police et même l'armée sont invitées et encouragées à mettre un frein à cette situation dans la ville de Kinshasa où nous avons plus 14 millions de personnes », a signifié Daniel Aselo.

Signalons, par ailleurs, que les dispositions sécuritaires nécessaires ont été prises au cours de cette réunion afin de mettre fin à cette situation qui endeuille plusieurs familles au pays.

Stéphanie Mukinzi

Une structure politique dépose une plainte contre Kagame à la CPI



Le regroupement politique Dynamique Progressiste Révolutionnaire (DYPRO) dépose une plainte à la Cour Pénale Internationale contre le président Rwandais Paul Kagame pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes d'agression commis par les militaires sous son autorité sur le sol congolais, plus précisément dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de la Tshopo et de l'Ituri.

C'est le président national de cette plateforme électorale qui se réclame de l'opposition, Constant Mutamba, qui l'a annoncé au cours d'un point de presse ce lundi 26 septembre 2022. Il a indiqué que son regroupement politique a déposé cette plainte auprès de Karim Asad Ahmed Kahn, procureur de la CPI à la Haye (Pays-Bas), en vue d'ouvrir une enquête sur les faits en cause et apprécier de l'opportunité de saisir à son tour la chambre préliminaire pour les enquêtes approfondies.

« Les troupes Rwandaises, sous l'instigation de Mr Paul Kagame, ont commis et continuent de commettre de graves crimes internationaux dans la partie Est de la RDC. En vertu de l'article 13 du statut de Rome, la Cour peut être saisie par un État partie, le Conseil de sécurité et le procureur, dès lors que ce dernier a diligencé, conformément à l'article 15 du même statut, une enquête sur les crimes en cause. En l'espèce, DYPRO saisit le procureur aux fins de l'ouverture d'une enquête judiciaire devant déboucher sur la saisine de la Cour contre les auteurs des cri-

mes graves commis à l'Est de la RDC », peut-on lire sur la plainte.

A en croire Constant Mutamba, au regard de cette disposition du statut de Rome, la DYPRO est bel et bien habilitée à saisir la CPI à travers le procureur. Il revient dès lors à ce dernier, au vu des éléments mis à sa disposition, de juger de l'opportunité de la poursuite et de saisir, le cas échéant, la chambre préliminaire, pour examiner les questions préalables à la saisine de la Cour.

Pour ce juriste de formation, sa plateforme a fondé sa plainte sur le rapport Mapping, les derniers rapports de HumanRights Watch sur le M23, les crimes commis sur les populations civiles congolaises par des obus tirés depuis le Rwanda, la note du groupe d'études sur le Congo (GEC) du 4 avril 2016, le rapport du groupe d'experts des Nations-Unies transmis au Conseil de sécurité le 4 août 2022 et le rapport du mécanisme conjoint de vérification élargie (CIRGL) du 27 mai 2022.

Constant Mutamba a précisé que le fait pour Paul Kagame d'être président de la République et ressortissant d'un État qui n'est pas signataire du statut de Rome ne le dédouane pas des poursuites devant la CPI, sur pied de l'article 25 dudit statut qui dispose que toute personne qui commet les crimes internationaux relevant de la compétence de la CPI, sur le territoire d'un État partie, est déferable devant cette Cour.

« Au regard des éléments ci hauts relevés, nous sollicitons du bureau du procureur de la CPI, en vertu de l'article 15 point 4 du statut de Rome, la réception de la présente plainte, son examen efficient et rapide et la saisine de la chambre préliminaire pour des enquêtes approfondies devant déboucher sur un procès contre Mr Paul Kagame. Nous sollicitons aussi la condamnation exemplairement accentuée de Paul Kagame et de son pays pour les crimes contre l'humanité, crimes d'agression et crimes de guerre commis en RDC », a martelé Constant Mutamba.

Avant de clore son propos, le président national de DYPRO a dénoncé la soli-

darité à géométrie variable de la communauté internationale, caractérisée par son silence sur les atrocités que vivent chaque jour les citoyens congolais dans la partie Est de leur pays. Il a salué le discours « patriotique » prononcé par le président Félix-Antoine Tshisekedi à la 77ème session de l'assemblée générale des Nations Unies.

Rappelons que cela fait plus de 100 jours depuis que la cité de Bunagana, dans la province de Nord-Kivu en RDC, est sous occupation des rebelles du M23 derrière lesquels, se cache le Rwanda, selon le Gouvernement congolais.

Orly-Darel Ngiambukulu

Insécurité dans l'Est

Plaidoyer du président burundais pour le retour de la paix en RDC

Le président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, a appelé la communauté internationale à appuyer le processus de Nairobi afin de secourir la République démocratique du Congo qui est, selon lui, en détresse compte tenu de la situation sécuritaire préoccupante dans sa partie Est.

Il l'a dit du haut de la tribune des Nations-Unies lors de la 77ème Assemblée Générale ouverte à New-York, aux États-Unis au mois de septembre de cette année.

« Le Burundi s'est engagé à contribuer au retour de la paix en République démocratique du Congo dans le cadre de l'initiative de la Communauté est-africaine. Je profite de cette occasion pour appeler la communauté internationale à appuyer le processus de Nairobi pour secourir le peuple congolais en détresse », a-t-il déclaré.

Pour rappel, lors de son discours



le président Tshisekedi avait dénoncé haut et fort le soutien du Rwanda aux rebelles du M23. Le chef de l'état congolais avait aussi plaidé pour que le récent rapport des experts de l'ONU sur la situation sécuritaire dans l'Est soit distribué aux membres du Conseil de sécurité afin qu'ils en débattent.

Moïse Dianyishayi

Obligations du Trésor indexées

Le Gouvernement compte mobiliser près de 150 millions USD



Ces recettes sont dans la catégorie des recettes dites exceptionnelles dans le budget général du Gouvernement congolais.

« Les recettes exceptionnelles sont chiffrées à 300,0 milliards de Francs congolais (CDF), se rapportant aux Obligations du Trésor indexées que le Gouvernement projette d'émettre en 2023 », lit-on dans le document de la Loi des Finances 2023 sou-

mis à l'Autorité budgétaire.

Face à la faiblesse de la mobilisation des recettes de l'Etat, l'Exécutif national avait lancé en octobre 2019 les Bons du Trésor pour diversifier ses sources de financement afin de répondre aux dépenses publiques toujours élevées.

Pour garantir la même valeur de l'argent prêté à l'Etat, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a concédé, depuis l'année dernière, que les Bons du Trésor soient indexés à la valeur de change du dollar pour pallier à l'éventuelle volatilité du Franc congolais.

Un Bon du Trésor est, rappelons-le, un titre d'emprunt émis par l'Etat et remboursable à échéance.

Mitterrand Masamuna

Projet du budget 2023

La part des Pétroliers producteurs augmente de 55,8%

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a projeté les recettes des Pétroliers producteurs à hauteur de 615,4 milliards de Francs congolais (CDF) dans le cadre du projet du budget 2023 soumis à l'examen du Parlement.

Ces recettes enregistrent un taux d'accroissement de 55,8% par rapport à leur niveau de l'exercice 2022 de 394,9

milliards de Francs congolais (CDF). Il faudrait noter que ces recettes sont projetées sur base des déclarations des opérateurs et prennent en compte une production journalière de 20 989 barils pour les deux groupes (on-shore et off-shore), un prix moyen du baril de 101,6 USD après décote et des frais du terminal de 2,5 USD le baril.

Le Gouvernement prévoit également, dans son projet du budget 2023, des recettes extérieures de l'ordre de 6 300,0 milliards de Francs congolais (CDF) qui enregistrent un taux d'accroissement de 11,5% par rapport à leur niveau de l'exercice 2022 évalué à 5 652,4 milliards de Francs congolais (CDF).

D'un côté, ces recettes se rapportent aux appuis budgétaires de 1 846,1 milliards de Francs congolais (CDF), ce qui équivaut à un taux de régression de 35,9% par rapport à leur niveau de l'exercice 2022, soit 2



878,1 milliards de Francs congolais (CDF).

Ces recettes comprennent notamment 1 104,8 milliards de Francs congolais (CDF) d'emprunt programme; 330,8 milliards de Francs congolais (CDF) de dons budgétaires;

et 410,5 milliards de Francs congolais (CDF) d'allocation DTS du FMI ;

Et de l'autre, ces recettes tiennent compte du financement des investissements d'un montant de 4 453,9 milliards de

Francs congolais (CDF), soit un taux d'accroissement de 60,5% par rapport au montant de 2 774,3 milliards de Francs congolais (CDF) repris dans la Loi de Finances pour l'exercice 2022.

Ces recettes comprennent aussi 1 032,4 milliards de Francs congolais (CDF) de dons projets et 3 421,5 milliards de Francs congolais (CDF) d'emprunts projets.

Mitterrand Masamuna

En glissement annuel

L'inflation s'est établie à 11,3% au 23 septembre 2022

Les effets de l'inflation importent d'exercer une pression sur l'économie de la République Démocratique du Congo (RDC).

C'est ce qu'a fait



savoir la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo (BCC), Madame MalanguKabedi lors de la réunion du Conseil des Ministres tenue le vendredi 23 septembre

2022.

D'après la patronne de l'institution financière mère de la République Démocratique du Congo, le taux d'inflation hebdomadaire s'est situé à 0,3% établissant le taux en glissement

annuel à 11,3% contre une projection de 11% à fin décembre 2022.

Dans sa communication, Madame MalanguKabedi n'a pas indiqué les types de produits qui occasionnent cette tendance inflationniste à la hausse sur les marchés congolais.

Mais il est un secret pour personne que depuis le déclenchement des opérations militaires Russes en Ukraine, plusieurs produits importés dans ces deux pays ont largement contribué à la hausse de prix des produits tels que les céréales, le blé, le pétrole et autres sur les marchés internationaux.

Pour faire face aux facteurs de risque externe et interne, la Gouverneure de la

Banque Centrale est revenue sur ses quatre recommandations traditionnelles à savoir :

- le maintien de la coordination des actions au niveau de la politique budgétaire et

- monétaire ;
- la vigilance accrue et le suivi rapproché par rapport aux facteurs de la liquidité bancaire au niveau de la Banque Centrale du Congo ;

- l'accélération de la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la production locale et la diversification de l'économie ;

- l'exécution continue des réformes structurelles retenues dans le cadre du Programme économique du Gouvernement appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) avec

le Fonds Monétaire International (FMI).

Mitterrand Masamuna

Projets mal exécutés

Le gouvernement et les partenaires signent des contrats de performance

Le Gouvernement de la République est de plus en plus déterminé à faire accélérer la mise en œuvre efficace et efficace de tous les projets de développement en cours d'exécution et financés par les bailleurs des fonds. C'est dans cette optique que le Premier Ministre, Jean-Michel SamaLukonde, a présidé, le lundi 26 septembre 2022 à l'Hôtel du Fleuve, la cérémonie de signature des contrats de performance avec les coordonnateurs des unités de gestion de tous les projets financés particulièrement par la Banque Mondiale, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA) et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA). C'était en présence de quelques membres du Gouvernement, des délégués des bailleurs des fonds et de plusieurs coordonnateurs des unités de gestion des projets.

Cette cérémonie de signature, pilotée par le ministère des Finances, se justifie par le souci du Gouvernement de la République de redresser la contre-performance constatée sur le terrain dans l'exécution des différents projets de développement financés par l'extérieur. Il est nécessaire pour le Gouvernement de relever le faible taux d'absorption de financement mobilisé au niveau extérieur.

Le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a salué, dans son mot de circonstance, les efforts du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre SamaLukonde pour le parachèvement de la première phase de la réforme sur la gestion des investissements publics en RDC. Il a par ailleurs relevé la nécessité et l'urgence pour le Gouvernement de la République de palier la problématique du faible taux d'exécution physique et financier des projets. D'où, la mise sur pied d'un plan d'action pour le renforcement du suivi des projets et programmes qui se matérialise aujourd'hui par la signature de ces contrats de performance avec les coordonnateurs qui gèrent au quotidien les unités de gestion des projets.

Prenant la parole, le Premier Ministre SamaLukonde a salué la cérémonie de ce jour qui constitue une avancée significative dans les efforts fournis par son Gouvernement pour la mise en œuvre effective des projets et programmes au profit des populations du pays, selon la vision du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

« Cette journée marque un pas de plus dans l'effort que déploie le Gouvernement pour réformer le système économique du pays, particulièrement en matière de gestion des ressources extérieures. Les principaux engagements pris avec le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Chef de l'Etat, devant la Nation et à qui j'exprime mes hommages les plus déférents, mettent l'accent sur l'accélération des projets de développement en faveur des populations. Les actions de mobilisation des partenaires bi et multilatéraux initiés à cet égard, ont engendré une augmentation significative des allocations ainsi que des engagements de différents bailleurs en faveur de notre pays.



C'est à ce titre que les années 2020, 2021 et 2022 en cours, ont été et restent marquées notamment par la signature du programme avec le FMI ainsi que les nouveaux accords de financement avec d'autres bailleurs multilatéraux tels que la Banque Mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, le Fonds international pour le développement agricole que je remercie pour leur appui au tant que tous les autres bailleurs bilatéraux», a déclaré le Premier Ministre SamaLukonde.

Le Chef du Gouvernement, reconnaissant le défi majeur constaté dans ce processus, a invité toutes les parties prenantes à plus de responsabilités.

« Un des défis auxquels nous devons cependant faire face, est celui d'améliorer l'état général d'exécution financière et physique des projets ainsi que des différents programmes du Gouvernement. Situation qui, il faut le reconnaître, nécessite les efforts de tous pour atteindre à proprement parler, le niveau de satisfaction requis afin de véritablement engranger les résultats concrets de développement. Compte tenu de ces enjeux, j'invite les différentes parties prenantes impliquées dans ce processus à agir en corresponsabilité, car la responsabilité demeure partagée et appelle à une action concertée en faveur du bien-être de nos populations pour ainsi construire ce Congo plus beau qu'avant», a-t-il souligné.

Pour le Gouvernement de la République, le renforcement du suivi de ces projets et programmes constitue l'un de ses dispositifs clé pour redresser la courbe de la contre-performance et le retard constaté dans l'exécution des projets. Ce, dans la perspective d'accroître la capacité nationale d'absorption des financements alloués au pays particulièrement dans les secteurs sociaux : la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'électricité ou encore le secteur des infrastructures routières, principalement celles de desserte agricole.

Juste après les allocutions, les différents Coordonnateurs des projets et programmes financés par la BM, la BADEA et le FIDA, ont procédé, à tour de rôle, à la signature des contrats de performance en présence des membres du Gouvernement, des représentants des bailleurs des fonds, sous l'œil du Chef du Gouvernement.

Cellcom/Primature

Kwilu

Attaque du village Bukusu : 6 suspects arrêtés au village Fatundu



Six personnes « suspectes » ont été arrêtées lundi 26 septembre par la police au village Fatundu, chef-lieu du secteur de Wamba, dans le territoire de Bagata (Kwilu), avec des armes blanches.

Le chef de secteur de Wamba, Martin Gabia, qui livre l'information, affirme qu'une panique générale a été observée ce même lundi dans ce village qui a accueilli le samedi 24 septembre, des déplacés venus du village Bukusu.

Après le territoire de Kwamouth dans le Mai-Ndombe, le conflit meurtrier qui déchire les ethnies Teké et Yaka a atteint le Kwilu. Plusieurs sources ne parlent plus de conflit Teke et Yaka car, selon elles, cette insécurité prend des proportions très inquiétantes au point de ne plus savoir qui en sont les vrais instigateurs.

« Les agresseurs sont passés par le village de Bukusu, ils ont cherché le chef, ils sont allés le capturer dans la forêt et ils l'ont tué dans son propre carré, ils ont incendié toutes les maisons. Alors c'est comme ça que toute la population de ce rayon d'action, de Misia, de Fayala et conjoints ont pris fuite ici à Fatundu. Alors ce matin, on a vu une pirogue qui montait entre le village Kingalakiana et le port de Fatundu, la police est allée avec les éléments de bureau 2 des FARDC, ils ont capturé six suspects qui sont aux arrêts au niveau de la police et que la force est en route pour venir les récupérer. Ils avaient des machettes, ces bandeaux et des banderoles qu'ils ont mis sur leurs corps, sur la tête et au bras, ils montaient vers Fatundu », a indiqué Martin Gabia.

Il appelle ainsi le gouvernement à assister et à sécuriser cette population :

« Le village est vraiment traumatisé, c'est tout le monde maintenant qui est à débandade, en déplacement. Ils fuient vers Kolokoso, vers Masi-Manimba. Fatundu avait reçu les gens de Bukusu, de Kimpana, les villages limitrophes qui fuyaient pour Fatundu. Maintenant Fatundu à son tour, c'est tout le monde qui est paniqué. Nous avons lancé le message au gouvernement pour qu'il puisse assister la population et qu'il mette la paix et la quiétude sociale ».

Joint à ce propos, l'administrateur du territoire de Bagata, Joseph Mankoto qui était en route pour Fatundu, a confirmé cette information et appelle la population au calme.

Tshopo

Absence d'autorité de l'Etat dans la région d'Opienge

L'administrateur du territoire de Bafwasende dans la province de la Tshopo, Bertin Bireke, a lancé le lundi 26 septembre un appel au gouvernement afin d'instaurer l'autorité de l'Etat dans la région d'Opienge.

Cet appel intervient trois semaines après le décès du général autoproclamé Luc Yabali, un chef Mai-Mai dont les éléments contrôlent la mine d'or d'Angumu depuis plus d'une décennie.

Selon Bertin Bireke, la reconquête de cet espace par l'Etat congolais permettra la gestion de cette entité dans son intégralité et la récupération de la mine d'or d'Angumu, la deuxième dans l'ex-Province orientale, après celle de Kibali, dans le Haut-Uélé.

« Il disait qu'il défendait la mine d'Angumu pour que cette mine ne soit pas à la merci de groupes rebelles d'autres provinces, notamment le Nord-Kivu et le Maniema. Il devrait mourir dans le camp du Gouvernement si tout avait bien marché mais cela n'a pas été du côté gouvernement pour saisir la main tendue. Notre souhait, nous comme Bafwasende, nous

aurions voulu que ce monsieur se rende, mette fin à la rébellion pour nous permettre de gérer toute l'étendue du territoire de Bafwasende



d'une part, et d'autre part, cette mine très riche contrôlée par le gouvernement sera au bénéfice du gouvernement provincial et même national », a expliqué Bertin Bireke.

Il a, par ailleurs, plaidé pour l'implication du gouvernement dans la récupération de la mine d'or d'Angumu afin de « renflouer les caisses de l'Etat ».

Nord-Kivu

Levée du couvre-feu à Goma, mais maintenu dans le reste de la province

Le gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, le lieutenant-général Constant Ndima, a levé ce lundi 26 septembre, par un arrêté provincial signé le même jour, le couvre-feu dans la ville de Goma. Mais le couvre-feu reste maintenu dans d'autres parties de la province.

Cette décision est prise sur base des recommandations formulées par les membres du comité provincial de sécurité au cours de la réunion extraordinaire de sécurité du 26 septembre 2022, tenue à Goma.

« Est levée, la mesure de couvre-feu sur toute l'étendue de la ville de Goma. Pour le reste de la province du Nord-Kivu les heures du couvre-feu sont maintenues jusqu'à nouvel ordre, en attendant l'amélioration de conditions sécuritaires », indique l'arrêté.

Le Premier ministre Jean-Michel



SamaLukonde avait déjà, lors de la clôture de sa mission d'évaluation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, instruit le gouverneur militaire du Nord-Kivu à trouver, de commun accord avec le Conseil provincial de sécurité, le moyen de lever le couvre-feu dans la ville de Goma.

« Nous avons eu aussi cette demande qui a été faite particulièrement pour la ville de Goma, en ce qui concerne les restrictions en termes de déplacements. Et nous avons discuté avec le gouverneur militaire et donner une indication pour qu'il puisse très vite réunir le Conseil de sécurité et voir les modalités de lever le couvre-feu, tel que c'est vécu actuellement dans la ville de Goma, tout en garantissant la sécurité des personnes. Donc, c'est un travail qui va se faire et être annoncé très rapidement », avait rapporté Jean-Michel SamaLukonde.

Sud-Ubangi

La suspension du chef de division de la Santé est sans fondement

Des réactions fusent de partout après la suspension du chef de division provinciale de la Santé du Sud-Ubangi, Bienvenu Mangonza par le ministre provincial de la Santé, Malachie AdugbiaLikundu.

Santé du Sud-Ubangi, qui confie à 7SUR7.CD avec une correspondance émanant du Secrétariat général à la Santé à l'appui, que ce véhicule était définitivement « déclassé » au profit du docteur Bienvenu Mangonza.



Dans une adresse à la presse le samedi 23 septembre dernier, le député provincial Michelin Moyombo, rapporteur de l'Assemblée provinciale du Sud-Ubangi a fait savoir que le ministre provincial de la Santé n'a « ni compétence, ni qualité » de suspendre le chef de division provinciale de la Santé. Cet élu du peuple qui renchérit que la procédure n'a pas été respectée, indique que cette décision prise par le ministre provincial de la Santé, Malachie AdugbiaLikundu est sans fondement. En province, dit-il, seul le gouverneur de province peut suspendre un chef de la division provinciale de la Santé.

« Le ministre provincial de la santé n'est qu'un conseiller du gouverneur. Et il agit sur base d'une note technique. C'est-à-dire lui ne pouvait pas prendre un arrêté suspendant le chef de division mais il fallait d'abord faire une note technique expliquant au gouverneur les bévues de celui-ci. C'est alors que le gouverneur, à son tour comme c'est lui maintenant qui fait office en province du secrétaire général, pourra alors prendre une décision lui permettant de suspendre le chef de division de la Santé qui est le docteur Mangonza. Mais ce qui n'est pas le cas », a déploré le juriste Michelin Moyombo, député provincial élu de la circonscription électorale de Budjala.

Et à lui d'expliquer : « En droit public, il y a un principe sinon la théorie des actes contraires (...) Qui avait nommé le chef de division Mangonza ? Le pouvoir émane du gouvernement central. D'où le ministre provincial ne peut pas et n'a pas qualité, n'a pas cette compétence de le suspendre ».

Dans son arrêté critiqué par plus d'un observateur et consulté ce lundi 26 septembre 2022 par 7SUR7.CD, le ministre provincial de la Santé, Malachie Adugbia accuse le chef de division provinciale de la Santé du Sud-Ubangi, Bienvenu Mangonza d'avoir « soustrait frauduleusement le véhicule de l'Etat immatriculé STA 744 de marque Jeep (Pick up) Land Cruiser, couleur blanche (...) non encore régulièrement désaffecté ».

Faux, rétorquent des sources qui requièrent l'anonymat à la division provinciale de la

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir instruire vos services compétents de procéder au déclassement définitif du véhicule dont les caractéristiques et les noms du bénéficiaire sont repris ci-dessous :

- Caractéristiques :
 - Marque : Toyota
 - Type : Land-Cruiser
 - Immatriculation : STA 744
 - Numéro châssis : JEBB71J304312840

2. Bénéficiaire : Mr MangonzaBayekele Bienvenu », lit-on dans cette correspondance du secrétariat général à la santé datée du 18 mai 2022 dont une copie est parvenue à 7SUR7.CD ce lundi 26 septembre.

Les mêmes sources contactées à la division provinciale de la Santé du Sud-Ubangi expliquent que dans un passé récent, le chef de division, Bienvenu Mangonza, avait dénoncé dans une note technique les antivaleurs en matière de gestion des ressources humaines pour la Santé, qui ont élu domicile dans ledit secteur par le ministre provincial de la santé. Une situation qui a abouti à « la suspension d'une commission d'affectation prise par le Gouverneur où l'on a noté plusieurs irrégularités notamment la présence d'un député provincial de Libenge en plein mandat affecté comme agent de carrière ». Et c'est la source d'acharnement par cet élu à l'endroit du Chef de division provinciale de la Santé, ajoutent nos sources.

Il sied de signaler que beaucoup d'observateurs condamnent la suspension « à titre préventif » du chef de la division provinciale de la Santé, Bienvenu MangonzaBayekele par le ministre provincial de la Santé, Malachie AdugbiaLikundu. D'aucuns dénoncent ce qu'ils qualifient d'acharnement dans le chef de ce ministre provincial contre le chef de division provinciale de la Santé du Sud-Ubangi.

César Augustin Mokano Zawa, à Gemena

Kasaï-Central

La disette au portillon de la ville de Kananga

La voie ferrée, voie d'approvisionnement de la ville de Kananga en produits agricoles, est coupée par une tête d'érosion depuis le week-end dernier au niveau de la gare de BenaLeka dans le territoire de Demba au Kasaï-Central. Cette situation est causée par les pluies qui se sont suivies dans la zone, ont indiqué lundi 26 septembre des sources locales.

La société civile locale, qui lance l'alerte, appelle les autorités à une solution rapide, cette voie étant celle qui approvisionne la ville de Kananga en produits agricoles.



M o i s e Kasonga, l'un des acteurs de cette structure ci-

toyenne, dit craindre une crise alimentaire si rien n'est fait :

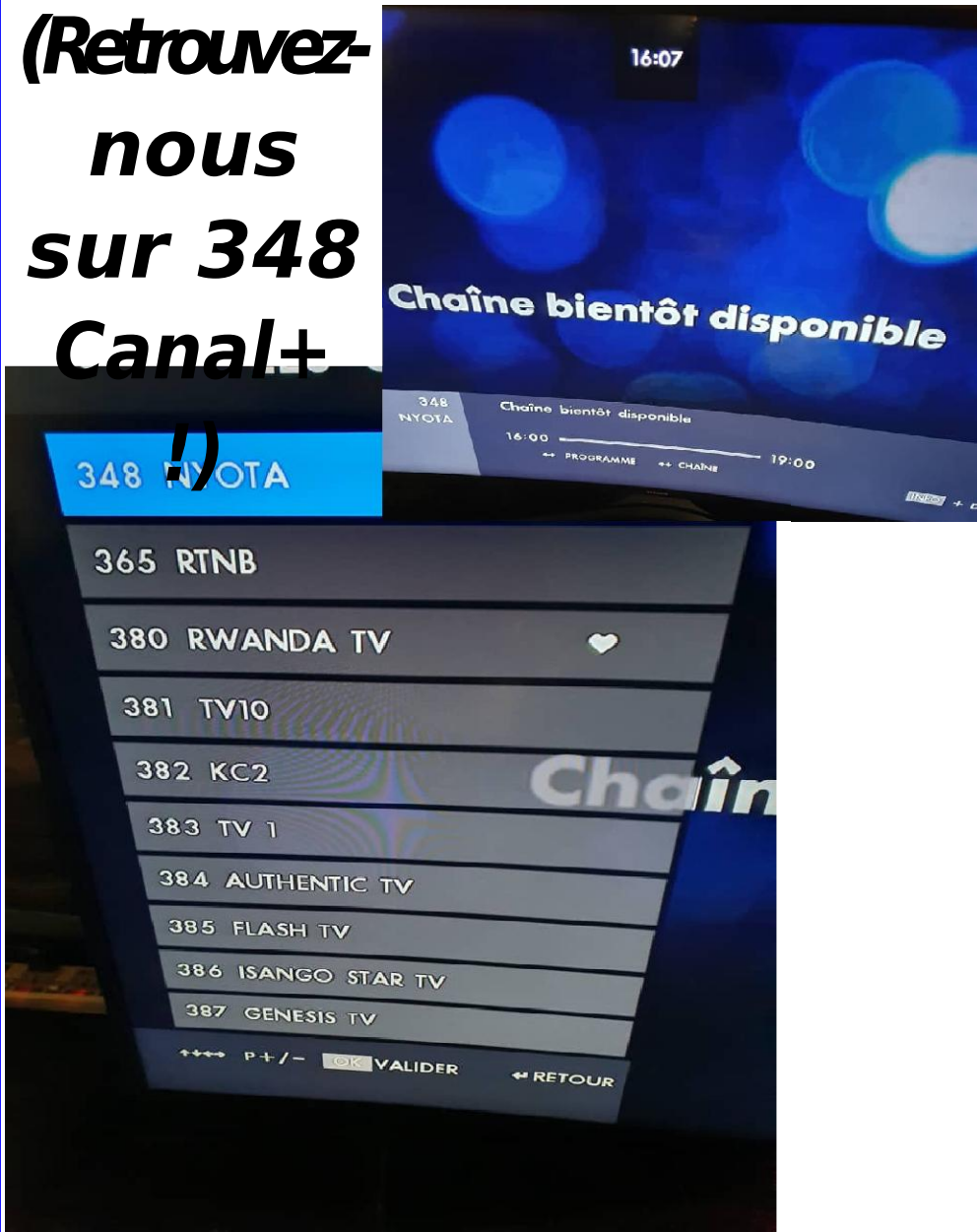
Alerté, le gouverneur de province a décidé de se rendre depuis ce lundi sur le lieu pour s'enquérir de la situation et envisager une solution rapide.

Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+ !)



Fin du mythe

Et Félix Tshisekedi se demandât : de quelles Fdlr parle-t-on...

Pour l'histoire, à l'origine, les Fdlr ou Forces démocratiques de libération du Rwanda, sont constituées d'éléments ex-Far (Forces armées rwandaises) et milices Interhamwe citées au chapitre 9 de l'Accord de Lusaka parmi les groupes armés ougandais, rwandais, burundais et même angolais que la force internationale avait pour mission première de traquer et de désarmer, accord signé le 11 juillet 1999.



Qualifiés plus tard de génocidaires, ces éléments ont voulu se donner une nouvelle virginité en optant pour la nouvelle dénomination...*

Ces ex-Far et Interhamwe, il est instructif de le rappeler, avaient servi de prétexte au Rwanda pour justifier l'agression du *2 août 1998* sous couvert du Rcd.

Les Kinois se souviennent de la prise manquée de la capitale grâce à la résistance farouche des jeunes de la Tshangu après la prise réussie, elle, du barrage d'Inga. Plusieurs semaines durant, privée d'électricité, Kinshasa avait cessé d'exister. Pour la cuisson, tout ce qui avait comme bois dans la maison passait au feu : sommier, chaise, table, armoire, banc...

PRÉTEXTE : XENOPHOBIE

Du Rcd, naîtra par *césarienne* le Cndp, dont certains membres estimeront que les revendications pour lesquelles ils avaient été pris des armes en 1998 n'avaient pas été défendues par les responsables devenus partie prenante dans les Institutions issues de l'Accord global et inclusif. Là, on est en 2009.

Lorsque le même ordre institutionnel va « avaler » le Cndp au travers des négociations de Goma, les déçus vont se livrer à la mutinerie. D'où la naissance en 2012, *toujours par césarienne*, du M23.

Ces déçus sont Laurent Nkunda, Jean Bosco Ntanganda et autres Sultani Makenga qui, avec Jules Mutebusi, constituaient déjà l'aile radicale au sein d'abord de l'Afdl, ensuite du Rcd, enfin du Cndp.

Aux revendications de ce dernier, ils ajouteront les leurs. Dont la

Le plus dur était pour les malades et les bébés prématurés gardés dans des formations médicales privées d'électricité. Il y eut des morts.

Pour soutenir le Rcd et attirer la communauté internationale, le Rwanda avait argué de la *présence des ex-Far et milices Interhamwe* aux côtés des Forces armées congolaises (Fac) sous le mandat d'un Laurent-Désiré Kabila devenu *incontrôlable* après que ce dernier ait qualifié l'Afdl de « conglomérat d'aventuriers ».

26 ans après, le général James Kabarebe, chef d'état-major général des Fac, ne s'est jamais prononcé sur la véracité de cette pré-sence.

contestation des résultats électoraux de 2011.

Malheureusement, de l'Afdl en 1996 au M23 en 2022 - voici quasiment 26 ans - la frange qui se radicalise au travers de la remise en cause systématique de chaque acquis se livre à la *victimisation* en prétextant continuellement de la *xénophobie*.

C'est à croire qu'elle se fiche éperdument des victimes de la RDC, pays auquel elle est censée s'identifier et appartenir, pour protéger plutôt les citoyens rwandais censés être des *étrangers*.

Ainsi, depuis l'avènement de l'Afdl en 1996 au jour où le Président Félix Tshisekedi a prononcé son discours à l'Onu le 20 septembre 2022, il est de notoriété publique que cette frange se préoccupe plus de la *sécurité du régime* de Paul Kagame que de la sécurité de

la RDC, pourtant son pays.

D'où le doute même sur ses prétentions.

Les Congolais ont sans doute apprécié l'information livrée par le Chef de l'Etat selon laquelle « _les FDLR ont été décapitées et réduites à néant par les Forces Armées de la RDC, FARDC, en étroite collaboration avec l'Armée rwandaise dans le cadre des opérations conjointes menées au cours de dernières années_ », notamment l' *Opération Umoja* en 2009.

Félix Tshisekedi a véritablement enfoncé le clou en rappelant que «

MÊME MODUS OPERANDI DEPUIS L'AFDL

Paul Kagame, c'est vrai, a trop instrumentalisé le génocide pour faire valoir la menace représentée par les Fdlr encore présentes sur le territoire congolais.

Aujourd'hui, l'effet boomerang le met au pilori.

En effet, en juin 2022, c'est *Vincent Karega*, son ambassadeur en RDC, qui avait reconnu le rapatriement et la réintégration depuis 2001 de plus de *12.000 combattants Fdlr*. Le site congolais *actualite.cd* note dans sa livraison du 7 juin dernier que « _Vincent Karega reprend les chiffres rapportés par la Commission de démobilisation et de réintégration (RDRC). Selon la RDRC, 75% des ex-combattants sont économiquement actifs. Cette institution a notamment été appuyée par la Banque mondiale à travers le Projet de démobilisation et de réinsertion d'urgence et le Deuxième projet d'urgence pour la démobilisation et la réintégration_ ».

TV5, dans la sienne du 24 décembre 2021 intitulée « *Rwanda : les derniers combattants FDLR, expulsés de RDC, sont arrivés au camp de Mutobo* » et rédigée par Laure de Matos et avec Maurice Magorane, affirme que ces combattants « _vont être pris en charge pendant trois mois à Mutobo avec comme objectif de se réinsérer dans la société rwandaise_ ».

« _L'idéologie des FDLR, leur propagande au sujet du Rwanda actuel, est erronée. Donc ces hommes avaient peur, ils croyaient qu'ils allaient être tués, égorgés et tout ça, mais ils ont changé de mentalité. Depuis qu'ils sont arrivés ici, et qu'ils ont vu comment les autorités, le personnel et même la population locale les ont accueillis, ils se sentent mieux_ », déclarait Ephrem Kanamugire, directeur du centre Mutobo.

Plus tôt que ça - on est alors en 2019 - ils étaient 1.900, dont 71 combattants rwandais des Fdlr « _capturés vifs ou ceux qui se sont

La RDC a rapatrié plusieurs éléments des FDLR et leurs familles », ce qui est vrai. D'ailleurs, cela s'est fait plus d'une fois avec le concours de la Monusco et du Hcr.

Aussi, lorsqu'il aligne ce questionnement « _Dès lors, les Congolais se demandent de quelles FDLR parle-t-on ? Quel est le mètre carré du territoire rwandais occupé par ces fantomatiques FDLR ? A quel lieu précis du sol rwandais a-t-on vu un jour un seul soldat congolais ?_ », détruit-il toute le stratagème de victimisation dont se sert Kigali !

rendus dans les combats qui opposent les FARDC aux groupes armés étrangers dans le territoire de Kalehe depuis novembre_ » à avoir été rapatriés le samedi 21 décembre dans leur pays, escortés par les officiels militaires congolais, rapporte *radiookapi.net*.

Déjà, en 2018, « *Le Rwanda a accueilli plus de 700 ex-combattants rapatriés de la RDC* », signale « *La Libre Afrique* ». L'annonce avait été faite par le gouvernement rwandais. « _Leur rapatriement s'inscrit dans la ligne de la décision prise l'an dernier par les chefs d'Etat (des pays) de la région, qui, réunis au sein de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en octobre 2017 à Brazzaville ont fixé le 20 octobre 2018 comme échéance pour le rapatriement sans préconditions des combattants FDLR et leurs dépendants (épouses et enfants) installés dans des camps de transit à l'est de la RDC - à Walungu au Sud-Kivu, Kanyabayonga au Nord-Kivu et Bahuma à Kisangani, dans la province de la Tshopo_ », relève le média belge.

A la lumière de ce qui précède, la question du Président Félix Tshisekedi est donc la bonne : *de quelles Fdlr parle-t-on !*

Peut-être de celles qui, une fois rapatriées au Rwanda, y sont reconditionnées pour être retournées à l'Est, révèlent certaines sources.

Dans cette éventualité, ce sont des *éléments Rdf* avec pour mission de justifier les agressions ultérieures, probablement en prévision de la naissance, *encore et toujours par césarienne*, du M23 bis.

C'est le même modus operandi depuis l'Afdl.

Mais, cette fois, ce modus a peu de chance d'opérer...

Omer Nsongo die Lema

Burkina Faso**Au moins dix soldats tués dans l'attaque de camions de ravitaillement dans le Soum**

Le convoi de ravitaillement de la ville de Djibo a été pris à partie par des hommes armés lundi 26 septembre. L'état-major des armées n'a pas fourni de bilan mais parle de "dégâts humains et matériels". Selon une source sécuritaire, au moins dix soldats ont été tués et une trentaine de blessés dont un civil.



Ce convoi de ravitaillement des populations était escorté par une unité du 14e régiment interarmes. C'est au niveau de la commune de Gaskindé, à une vingtaine de kilomètres de Djibo (Soum) que l'attaque a eu lieu. « C'est une embuscade tendue par des terroristes », selon une source sécuritaire, sans autre précision. « Un nombre important de terroristes, opérant à pieds et à moto a ciblé l'avant et l'arrière du convoi avec une grande

puissance de feu », souligne une autre source.

Selon l'état-major, l'attaque a malheureusement causé des « dégâts humains et matériels ». Plusieurs camions transportant les vivres ont été détruits durant l'attaque, précise notre source. Des renforts ont été déployés sur place pour apporter assistance aux victimes et sécuriser la zone.

Le 5 septembre dernier, un bus d'un précédent convoi de ravitaillement, avait explosé suite à l'activation d'un engin explosif à distance. Cette attaque avait causé la mort de 35 personnes et fait de nombreux blessés, sur le même axe routier.

Sénégal**Vingt ans après le naufrage du "Joola", hommage aux victimes**

Le 26 septembre 2002, le naufrage de ce ferry surchargé faisait 1863 morts, plus de 2000 selon les associations de victimes, et provoquait un traumatisme sans précédent au Sénégal. Une cérémonie officielle a eu lieu ce lundi matin au port de Ziguinchor.



sence de plusieurs ministres : celui des Forces armées, Sidiki Kaba ; des Transports aériens, Doudou Ka ; de la Culture, Aliou Sow ; et de celle en charge notamment de la Microfinance, Victorine Ndeye. Le chef de l'État, Macky Sall, était en revanche absent, tout comme le maire de Ziguinchor, Ousmane Sonko, qui était représenté. J'ai passé tout mon temps à pleurer.

« Le Joola n'a pas une taille humaine. Il est gigantesque par ses conséquences. C'est un échec de compétences incurable » a dit Boubacar Ba, le président de l'Association nationale des familles des victimes et des rescapés du Joola (ANFVR). Il a rappelé le déroulement apocalyptique des événements : l'attente des secours pendant des heures, les cris, le désespoir. Il a tout de même souligné quelques avancées dans ce dossier ces dernières années, et notamment la construction d'un mémorial-musée à Ziguinchor, au bord du fleuve, qui pourrait ouvrir au mois de décembre.

Les associations de victimes rappellent leurs demandes

Les associations de victimes

prise en charge des orphelins et que justice soit enfin rendue, sachant que les procédures au Sénégal et en France sont closes. Elles insistent surtout sur le renflouement du Joola pour pouvoir faire le deuil. « Pour répondre aux mains tendues des victimes au fond de l'océan », a dit Boubacar Ba.

Quant à lui, le ministre des Forces armées a fait part dans son discours de « son émotion infinie ». « Nous devons toujours faire notre introspection », a-t-il déclaré en appelant au respect des règles en matière de sécurité et de prévention pour qu'un tel drame ne puisse plus se répéter.

La cérémonie marquant ce vingt-tième anniversaire ne s'est finalement pas démarquée des précédentes. Aucune annonce particulière n'a été faite. De nombreuses victimes ont aussi été déçues de ne pas pouvoir se rendre à Ziguinchor depuis Dakar, faute de financement de la part de l'État, selon eux.

Tigré**Un convoi du Programme alimentaire mondial touché**

L'organisation onusienne appelle toutes les parties à respecter le droit humanitaire.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé ce lundi qu'un de ses camions avait été touché par les projections d'une frappe de drone. Dimanche, deux véhicules chargés de nourriture se rendaient dans le nord-est du Tigré, région ravagée par la guerre entre le pouvoir régional TPLF et le pouvoir fédéral d'Addis-Abeba. Ils devaient apporter de la nourriture à des milliers de personnes déplacées depuis la reprise des hostilités à grande échelle fin août. Un des camions a été touché et un chauffeur blessé.

Suite à cette frappe, le PAM n'a pas précisé si les distributions seraient de nouveau suspendues, mais l'organisation a indiqué qu'aucun camion alimentaire n'avait pu entrer au Tigré depuis le 24 août et appelé toutes les parties à respecter le droit humanitaire.

Getachew Reda, haut responsable

tigréen, a demandé au directeur du PAM de dénoncer le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed pour ce « crime scandaleux ».



Addis-Abeba de son côté a simplement demandé aux organisations humanitaires d'« éviter de travailler dans des zones où des actions préventives sont prises en réponse aux attaques du TPLF ». Semblant indiquer que le tir provenait bien d'un drone fédéral. Le pouvoir central a même précisé que dans le passé, les Tigréens avaient utilisé des camions humanitaires avec les logos onusiens pour transporter des combattants.

Libye**Un chef de milice nommé secrétaire général au ministère de l'Intérieur**

Imad Trabelsi, nommé dimanche 25 septembre par le Premier ministre sortant Abdelhamid Dbeibah, devient le quatrième secrétaire général au ministère de l'Intérieur. En plus de son bilan contesté en tant que chef de guerre, sa milice à nouveau été impliquée il y a trois jours dans des affrontements à Tripoli.



Les détracteurs du Premier ministre Dbeibah voient dans cette désignation une récompense faite aux groupes armés afin d'« acheter leur loyauté ». Imad Trabelsi a dirigé les milices qui ont défendu Dbeibah à Tripoli le mois dernier alors que Bachagha, l'autre Premier ministre, tentait de prendre le pouvoir dans la capitale.

Imad Trabelsi est l'un de nombreux chefs de guerre impliqués dans des exactions et dans des trafics en Libye. Une activité qui lui a valu d'être cité en tant que trafiquant d'essence dans un rapport de l'ONU de 2018. Il est parmi les nombreux chefs de milices qui s'enrichissent illégalement, notait également le rapport.

Les détracteurs de Dbeibah esti-

ment qu'en nommant un homme avec une telle réputation à un poste important, il outrepassa ses prérogatives, bafoua les droits des victimes et passe ses intérêts avant ceux de l'État.

Le président du Comité national des droits de l'homme s'est indigné, estimant que « tous ceux qui font l'objet de réserve de poursuite judiciaire ne devraient pas obtenir de poste dans le gouvernement », a-t-il déclaré.

Après les combats de Tripoli vendredi dernier, des affrontements entre groupes armés opposés ont éclaté la nuit dernière dans la ville libyenne Zaouia faisant cinq morts et treize blessés au moins.

Les "Généraux de Victoria Eleison" décidés à pérenniser l'œuvre de King Kester

Les anciens musiciens de l'orchestre Victoria Eleison veulent pérenniser l'œuvre de leur formateur, King Kester Emeneya. En effet, réunis sous le label «Généraux de Victoria Eleison», huit ans après la disparition de la star congolaise de musique «Muntu wa Zamani», ces chanteurs sont attendus le 8 février 2023, à Kinshasa pour une programmation en hommage à King Kester Emeneya.

Nous annonçons l'arrivée très prochainement des artistes qui se retrouvent sous un label «Les Généraux» que vous allez désormais adopter en les appelant les «Généraux Victoria Eleison», a confirmé à *Ouragan.cd*, Armand Buka, l'un des initiateurs du projet. L'orateur a confirmé que c'est depuis le mois de mai 2022 que cette structure culturelle «Les Généraux de Victoria Eleison» existe de façon officielle auprès des institutions publiques. Le rappel de troupes aura donc lieu le 13 février 2023. Ces généraux qui viendront de différents coins du monde, vont s'incliner devant la tombe de leur leader.

D'ores et déjà, Willy Ebondaki, venu pour représenter ses collègues de l'Europe, s'est félicité de cette initiative qui va redorer l'image de King Kester Emeneya. Cette programmation aux horizons 2023 va déboucher sur l'enregistrement d'un album pour parachever l'œuvre laissée par le King «This is me».

Artiste musicien congolais de renommée internationale, Jean-Baptiste Emeneya Mubiala, plus connu sous le nom de King Kester Emeneya, a marqué son temps. Il reste un modèle particulièrement pour la jeunesse de Kikwit. «Ya Jean



KwaMuntu par les intimes, a connu une carrière musicale remarquable, par ses chansons à thème. King Kester Emeneya est né le 23 novembre 1956 à Kikwit en République démocratique du Congo. Il est mort le 13 février 2014 à Paris en France. Il était parmi les chanteurs les plus talentueux de ces trois dernières décennies. Le roi de «Masatomo» s'illustrait par une meilleure voix lourde. Même après sa mort, il continue à marquer les mélomanes congolais dans les morceaux comme «Milena», «Amena», «Ndako ya ndele», «Dembela», «Teint de bronze», «Dikando», «Ngonda», «La Runda», «Fleur d'été», «Ngabelo», «Sabola milimu mawa», «Okosi ngai mfumu», «Kimpiatu» et cetera.

«Kwangolo Zonso» fut le fondateur du groupe musical Victoria Eleison. Son nom et ses œuvres anthologiques resteront gravés à jamais dans la mémoire des Congolais. Ses différentes interventions dans les médias laissent transparaître la richesse et la profondeur de cet artiste hors de commun. Il a marqué sa renommée sur la scène internationale. Ses œuvres séduisent le cœur des mélomanes et les plongent dans des méditations sur la vie. King Kester Emeneya était un artiste à plusieurs casquettes : réalisateur, chorégraphe et prêtre de la sape, de la religion «Kitendi» (amateur des vêtements de grands couturiers mondialement connus). Il était considéré comme l'un des précurseurs de ce culte de la sape aux côtés de défunts Jules Wembadio «Papa Wemba» et «Stervos Nyarkos».

Saint Hervé M'Buy

Tshala Muana revient sur scène en novembre



La surnommée «Mamu nationale» va renouer avec l'ambiance des concerts à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), en novembre prochain, a annoncé l'artiste sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise, au cours de l'émission «Karibu variétés».

Le retour de TsalaMwana intervient après une convalescence de près de deux ans. En effet, en 2020, elle a été victime d'une crise d'hypertension artérielle, qui lui avait valu un séjour dans un hôpital à Kinshasa. Depuis sa sortie en juin 2020, la chanteuse et danseuse congolaise a vu son état de santé s'améliorer. Aujourd'hui, elle se dit rassurée quant à la relance de sa carrière et des prestations scéniques.

Productrice et compositrice de

plusieurs albums, Elisabeth Tshala Muana Muidikayi est l'une des icônes de la musique congolaise. Leader présidente du groupe Dynastie Mutuashi et femme politique, elle a fait monter la musique traditionnelle du peuple Luba, «le mutuashi», sur la scène internationale.

Grâce à ses titres comme «Tshibola», «Mutuashi», «Vundula»..., souvent chantés en tshiluba, l'une des langues nationales de la RDC, elle a fait vibrer les mélomanes des quatre coins du monde et enflammer par ses pas de danses les scènes africaines, européennes et bien d'autres.

Un retour sur scène de la reine du mutuashi qui fera certainement plaisir aux mélomanes congolais et d'ailleurs.

Durly Emilia Gankama
Adiac-congo

Kinshasa

Le film documentaire "La voix des oubliés" bien projeté

Le film documentaire, intitulé «La voix des oubliés» du réalisateur congolais Mulisia Kelly, a été projeté dimanche 25 septembre à l'agence cinématographique Fac'artclub du quartier Bon marché à Kinshasa.

Ce film a pour objectif de montrer à la face du monde l'insécurité dans laquelle vivent les enfants de Beni (Nord-Kivu).

Il montre des images des jeunes écoliers blessés ou encore brutalisés par la police parce qu'ils (ces élèves) réclamaient l'arrivée du chef de l'Etat en avril 2021 à Beni, et la fin des tueries des civils dans la région.

L'œuvre a suscité des réactions des cinéastes, à l'instar de celles du réalisateur Tshoper Kabambi

et du professeur Berry Malundamene.

Le réalisateur Mulisia Kelly indique que ce film a pour mission de susciter la prise de conscience du peuple congolais:

«Après la réalisation de ce film, nous n'allons pas nous égarer de ce qui a été dit dedans, notamment les réclamations de la paix et aussi de la prise de conscience de chaque Congolais qui a un grand rôle à jouer pour que ce pays aille de l'avant. Il faut prendre chacun ses responsabilités et ne pas négliger les moindres efforts que nous pouvons mener pour que ce pays puisse aller mieux.»

La rencontre s'est clôturée autour d'un échange entre cinéastes et passionnés du 7e art.

La petite sirène est noire, et ça en agace plus d'un



La publication des premières images du film Disney «La petite sirène» avec une Ariel à la peau noire a suscité de très nombreux commentaires. La représentation de personnages noirs dans la fiction est loin d'être acquise et suscite encore de violentes réactions.

Dévoilée le 10 septembre, la bande-annonce de la version live action de La Petite Sirène par les studios Disney ne cesse de susciter de vives réactions.

La raison? L'actrice Halle Bailey, choisie pour interpréter l'héroïne Ariel, est... noire. Une réelle opportunité de représentation pour certains, mais une véritable hérésie pour d'autres.

Sous le hashtag NotMyAriel, les internautes attaquent l'actrice et sa couleur

de peau. Violentes, les réactions sont aussi absurdes. Un blogueur américain proche de l'extrême droite a par exemple convoqué la science pour expliquer qu'une sirène noire n'était «pas crédible», car sa peau, protégée du soleil par des mètres d'eau, n'aurait pas eu besoin de produire de la mélanine.

Que les crabes puissent jouer de la musique, qu'une jeune fille à queue de poisson puisse respirer et chanter sous l'eau passe encore, mais qu'une princesse soit noire, ça, non.

Donc on ne conteste pas le fait que les sirènes puissent exister mais on conteste seulement leur mélanine et on appelle ça de la science

franceinfo

Kasaï-Central

Trois objets d'arts remis au musée national de Kananga

Le directeur provincial du musée d'art national de Kananga, au Kasaï Central, M. Innocent Daniel Lusamba Mudipanu, s'est félicité, samedi, à l'Agence Congolaise de Presse (ACP), de la réception de 3 objets d'arts, don bénévole de Pr. François Pamba Kamba de l'université pédagogique de Kananga (UPKAN) à ce service public de l'Etat.

Il a qualifié d'encourageant le geste posé à ce musée national qui se veut gardien de la culture de l'espace Grand Kasaï. Cet appui d'un masque Kuba, d'un tissu de raphia et d'un pot témoigne de la place que



cet enseignant d'université accorde à ce musée, a ajouté M. Lusamba.

Près de 650 collections d'arts sont conservés à ce musée en dépit de manque criant de visibilité à même de créer une attraction des visiteurs.

ACP

Léopards

Les chaudes larmes de Sébastien Desabre



Le sélectionneur de la RDC, Sébastien Desabre, a appelé lundi 26 septembre, les joueurs de l'équipe nationale à arrêter l'hémorragie de défaites.

« Il faut se préparer à faire un bon résultat face à la Sierra Leone et renverser la tendance. Quatre défaites de suite pour une équipe nationale, c'est trop. Il est temps d'arrêter l'hémorragie de défaite. D'où demain, il faut remporter le match. Il y a des talents

dans votre groupe », a lancé Sébastien Desabre aux joueurs.

L'équipe nationale A de la RD Congo affronte celle de Sierra Leone, ce mardi 27 septembre à 17h00, au stade Père Jégo de Casablanca, en match amical international, rapporte le site web de la FECOFA.

Sébastien Desabre a ainsi interpellé les joueurs pour qu'ils fassent un bon résultat ce mardi. Il l'a affirmé avant l'entraînement d'avant match débuté à 16h50 au

stade El AarbiZaouli de Casablanca au Maroc.

Le technicien français qui, selon le site web de la FECOFA, avait remarqué le manque de caractère de la part de ses poulains lors du premier match contre le Burkina Faso, leur a recommandé « de mouiller les maillots pour faire honneur au pays. »

La dernière séance d'entraînement du stage du Maroc a eu lieu lundi 26 septembre. Vingt-trois joueurs sur les vingt-cinq ont pris part à cette session conduite par Desabre, assisté par Raphaël Hamidi et Pamphile Mihayo.

Deux convoqués, NeeskensKebano et ChadrackAkolo, ont été libérés pour leurs clubs respectifs à la suite des blessures contractées lors du premier match contre le Burkina Faso.

La séance s'est clôturée par un travail des attaquants devant le but.

La séance vidéo du match de l'équipe adverse, la Sierra Leone, a eu lieu à 19h30 à l'hôtel BarceloAnfa de Casablanca. Et bien avant l'entraînement, les joueurs avaient passé les tests PCR de la COVID-19.

Foot-amical

La RDC étrille la Sierra Leone (3-0)

L'équipe nationale A de la RD Congo (les Léopards) a étrillé celle de la Sierra Leone (les Leone Stars), par trois buts à zéro en match amical international disputé ce mardi 27 septembre au stade Père Jégo de Casablanca (Maroc).

Ben Malango (70'), Edo Kayembe (73') et Meschack Elia (76') ont donné le sourire aux Congolais après avoir perdu vendredi 23 septembre à Casablanca face au Burkina Faso (0-1) toujours en amical.

Ces rencontres amicales qui étaient les premières pour l'entraîneur des Léopards, Sébastien Desabre, permettaient au technicien français d'avoir une idée sur l'ossature qui poursuivra



les éliminatoires de la CAN-Cote d'Ivoire 2024.

La RDC prépare les deux prochaines rencontres de la 3ème et 4ème journée au mois de mars 2023, soit la double confrontation face à la Mauritanie.

Les Congolais sont derniers du groupe I avec zéro point, après deux défaites respectivement face aux Panthères du Gabon, (0-1) au stade des Martyrs à Kinshasa et face aux Crocodiles du Nil du Soudan (1-2) à Khartoum.

Eliminatoires-CAN U23

La RDC élimine l'Ethiopie et se qualifie au prochain tour

Les Léopards de moins de 23 ans (U23) ont battu et éliminé les Walya d'Ethiopie (1-0), ce mardi 27 septembre au Stade des martyrs de Kinshasa.

L'unique but de la victoire est l'œuvre de Akram Bongonga (74').

Ce match retour compte pour le premier tour des éliminatoires de la CAN U23 dont la phase finale est prévue en 2023, au Maroc.

Lors de la manche aller disputée au stade Abebe Bikila d'Addis-Abeba, les Léopards et les Walya s'étaient neutralisés (0-0).

La RDC retrouvera l'Algérie au prochain tour de ces éliminatoires.



Coupe de la CAF

Lupopo choisit le stade des Martyrs pour ses matches à domicile

Le FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi a choisi le stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, en lieu et place du stade TP Mazembe, à Kamalondo, pour livrer ses matches de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé lundi le secrétaire sportif de l'équipe, Donnat Mulongoy Pendemoya.



A en croire la source, la décision a été prise après une réunion d'urgence du comité sportif après avoir recueilli les avis des supporters à travers les comités sectionnaires et la coordination.

« Les supporters de Lupopo ont porté leur choix pour le stade des Martyrs à Kinshasa, même s'ils ne pourront pas se déplacer tous pour regarder les matches de leur chère équipe en lice », renseigne la source qui confirme que la CAF qui attendait cette précision avec impatience a été déjà notifiée. D'où, le match Lupopo-GD Sagrada Esperanza d'Angola comptant pour l'aller des 16èmes de finales de la Coupe de la CAF se jouera le 8 octobre prochain au stade des Martyrs à Kinshasa, ajoute la source, avant que le comité du club lushois n'invite les supporters de Lumpas, particulièrement ceux de Kinshasa à la mobilisation totale pour pousser l'équipe à la qualification aux 8èmes de finales.

Lupopo choisi aussi le stade Kikulu de Likasi pour la LINAFOOT

Si le stade des Martyrs a été choisi pour les matches internationaux, Lupopo a choisi le stade Kikulu de Likasi pour ses matches du championnat national. Avec ce choix, les Lumpas ont certaine-

ment tourné le dos aux installations sportives de son éternel rival, le Tout-Puissant Mazembe. Une très belle émulation qui oblige Lupopo de construire lui aussi son stade à Lubumbashi s'il tient vraiment à jouer ses matches à domicile dans son fief, estiment nombre d'observateurs du ballon rond.

D'ores et déjà, la fin des travaux de réhabilitation du stade Frédéric KibasaMaliba interviendra très prochainement.

Stage du Maroc : Lupopo tombe devant WAC (1-2) en amical

En stage de préparation à Casablanca, au Maroc, Lupopo a été battu par WydadAthletic Club 1-2, samedi, au complexe Sportif Benjelloun, en match amical de football. Les marocains (17ème) ont ouvert le score, avant que Jean-Marc Makusu (39ème) n'égalise pour son équipe d'une belle tête coupant la trajectoire d'une balle de corner exécuté par Mongo.

Et un plus tard, Widady (83ème) va réussir le deuxième but, refusant à Lupopo d'arraché ne fut-ce qu'un nul. C'est la 4ème défaite successive du coach Mohamed Magasouba et ses poulains dans ce stage de Maroc après celle contre Sporting club Chabab Mohammedia (2-0) et Renaissance club AlhleticZemamra (0-1) et celle contre l'AS FAR de Rabat, au Maroc, lundi, par 3-1.

ACP

Amical

V.Club reçoit à son tour Diables noirs ce jeudi à Kinshasa



L'AS V.Club de la RDC recevra à son tour l'équipe de Diables noirs du Congo, jeudi à Kinshasa, au stade de Martyrs de la Pentecôte, en match amical international, a annoncé lundi, à l'ACP, le responsable de la cellule de communication du club vert et noir, Prince Liévin Nzazi.

Selon la source, ce rendez-vous de Kinshasa rentre dans le cadre du match retour, après le match aller livré dimanche, au stade Massamba-Débat, soldée

par la victoire des Diabolos 1-2.

Le club vert et noir de Kinshasa est entrain de se préparer pour sa prochaine sortie contre la formation burkinabè du Rail Club du Kadiogo, prévu du 7 au 9 octobre prochain, à Cotonou, au Bénin, en match aller du 2ème tour des préliminaires de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF). Le Burkina Faso n'ayant pas un stade homologué pour abriter des matches internationaux. Diables noirs prépare aussi son match la formation mozambicaine de Ferroviario de Beira.

Les racines de l'échec

Corruption, trafic d'influence à profusion

Lors de la signature, le 26 septembre dernier, du protocole de bonne gestion avec les partenaires extérieurs, le Premier ministre Sama Lukonde avait reconnu la nécessité de rationaliser la gestion des ressources nationales. « Un des défis auxquels nous devons cependant faire face, est celui d'améliorer l'état général d'exécution financière et physique des projets ainsi que des différents programmes du Gouvernement. Situation qui, il faut le reconnaître, nécessite les efforts de tous pour atteindre à proprement parler, le niveau de satisfaction requis afin de véritablement engranger les résultats concrets de développement », a fait remarquer le patron de l'Exécutif national.

L'on n'y reviendra jamais assez pour souligner l'absence de soutien dans le chef des principaux collaborateurs du Chef de l'Etat dans l'effort de Félix Tshisekedi à apporter un changement dans la gestion de la respublica. Frais dans la mémoire collective l'engagement du Prési-

dent de la République de dessoucher les antivaleurs sous le joug desquelles ont ployé les efforts de redressement du pays les 3 dernières décennies. Hélas. Ce projet s'est véritablement émoussé devant le déficit d'adhésion des cadres appelés à le traduire en actes ; au contraire, l'impression générale est que ces vices ont emprunté une progression géométrique pendant ces quatre premières années du régime actuel.

Le fléau est d'autant plus dégradant que certains cadres au pouvoir finissent par se dénoncer en sourdine, donnant la réelle impression que les loups se mangent entre eux. Pas la peine de revenir sur le fiasco cuisant des programmes des « 100 premiers jours », « Tshilejelu », « Kinsaha zéro trou » à la base des altercations verbales, voire physiques entre des cadres au pouvoir. Alors que le chef de l'Etat brandissait la sanction au cours de son périple dans l'espace Kasai, au regard du hiatus entre les fonds dé-

caissés et le taux d'exécution des projets lancés.

Plus récemment, le dossier Vidiye Tshimanga passe pour la matérialisation de cette entreprise de prédation des ressources nationales par les proches collaborateurs du président de la République. Maintes sources renseignent que ce petit voile de l'iceberg ne rend point la portée réelle de la hargne à la corruption, au détournement, à l'extorsion des biens des privés. Le Lualaba serait l'épicentre, par exemple, d'un drame minier sans précédent où sur fond de trafic d'influence, des particuliers seraient dépossédés de leurs carrés miniers.

La gangrène répand ses tentacules même dans le secteur de la justice où l'on fait état de pressions diverses exercées sur des magistrats et juges par des « privilégiés » du pouvoir. Un véritable drame lorsqu'on se rend à l'évidence que l'effort de reprendre ses lettres de noblesse, par la justice, s'est véritablement étioilé depuis quelques années. Les sources

promettent de mettre sur la place publique des faits qui attestent l'intrusion des influences extérieures dans l'exercice de la justice en RDC. Il s'agira, soutient-on, d'aider le pays à réaliser un pas déterminant dans l'objectif de son développement.

On le sait, la distribution de la justice intervient pour beaucoup dans l'appréciation du climat des affaires dans un pays ; la RDC, après avoir suscité l'admiration au début de ce mandat, n'offre plus d'assurance dans ce domaine. Pourtant les investisseurs s'accrochent aussi à cette donne pour s'assurer de la protection de leurs capitaux. En ce moment où le gouvernement lance la vente de ses principaux blocs gaziers et pétroliers, il serait de bon aloi que le pouvoir en place entreprenne de tordre le cou à la corruption, au trafic d'influence, au détournement dans ses rangs. Autrement, l'échec serait inévitable.

LR

Situation en RDC

François Hollande pour " la fin des ingérences " et une force de l'ONU " plus efficace "



En visite en République Démocratique du Congo, l'ancien président français François Hollande a plaidé hier mardi à Kinshasa pour « la fin des ingérences » et une force des Nations unies « plus efficace » pour ramener la paix dans l'est déchiré de ce grand pays d'Afrique centrale.

« Le Congo est un pays souverain, indépendant, démocratique, qui doit régler par lui-même les affaires qui le concernent, y compris ces guérillas qui viennent troubler la vie des populations », a déclaré M. Hollande à l'AFP.

Accompagné de son épouse Julie Gayet, l'ancien président venait de visiter le musée national de RDC et devait ensuite se rendre à Bukavu, pour assister mercredi à l'inauguration d'un nouveau service de l'hôpital du célèbre gynécologue congolais Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018 pour son action en faveur des femmes victimes de violences sexuelles.

Bukavu est le chef-lieu du Sud-Kivu, une des provinces de l'est de la RDC en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés. « Je vais dans l'est (...) car c'est une zone qui reste encore, hélas, trouble, avec des victimes civiles nombreu-

ses et la nécessité - le président Macron a aussi pris l'initiative - de favoriser la paix dans cette partie du pays, la fin des ingérences étrangères et des prédatations qui s'y commettent et, hélas, des agressions dont les femmes sont les victimes », a expliqué M. Hollande.

En marge de l'assemblée générale de l'ONU, le président français Emmanuel Macron a fait se rencontrer la semaine dernière les présidents congolais Félix Tshisekedi et rwandais Paul Kagame pour tenter de faire baisser la tension entre les deux voisins, au plus haut depuis la résurgence d'une rébellion tutsi (le « M23 ») que Kinsasa affirme soutenue par Kigali.

Interrogé sur le message qu'il avait lui-même à faire passer, François Hollande a insisté : « le message que je dois porter, c'est la fin des ingérences de toutes sortes ».

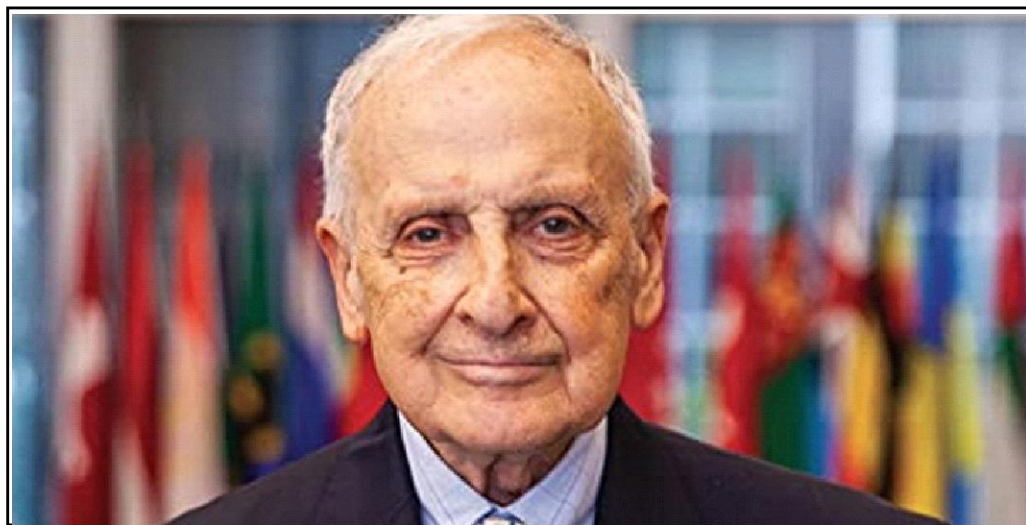
A propos de la force des Nations unies en RDC (la Monusco), dont le départ a été violemment réclamé récemment par des manifestants qui lui reprochent son incapacité à ramener la paix après plus de vingt ans de présence dans le pays, François Hollande a jugé cette force « indispensable pour dissuader, pour protéger ».

Remettre en cause la présence de cette force « serait faire le jeu des groupes qui terrorisent la population ou se livrent à des prédatations insupportables », a-t-il mis en garde.

Toutefois, en RDC comme dans certains autres pays, a-t-il estimé, « les conditions d'engagement, la composition de ces forces, leur équipement, ne sont pas parfaits pour assurer le mandat qui leur a été confié ». Ces forces, selon lui, doivent être « beaucoup plus efficaces, pour aller même au contact de ces groupes » armés.

AFP

Herman Cohen : " C'est le Rwanda et l'Ouganda qui soutiennent les milices, il faut les condamner "



Le Rwanda et l'Ouganda doivent être condamnés par les dirigeants mondiaux suite à leur rôle majeur dans les troubles qui secouent l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

C'est en tout cas la position exprimée par Herman Cohen, ancien diplomate américain. D'après le secrétaire d'Etat assistant chargé des affaires africaines, entre 1989 et 1993, ces deux (2) voisins de la RDC sont les principaux sponsors des groupes armés actifs dans cette partie du pays.

« (...) Je ne sais pas pourquoi les autres ne les condamnent pas (...) Il faut condamner le Rwanda, il faut condamner l'Ouganda aussi parce qu'ils sont tous les deux en train d'armer les milices à mon avis (...) », a déclaré Herman Cohen dans une interview avec un journaliste congolais.

Et pour ramener la paix dans la partie Est de la RDC, Herman Cohen opte pour la voie militaire et appelle

l'armée congolaise à « faire la guerre contre ceux qui soutiennent les milices ».

« (...) Il faut que l'armée congolaise aille là-bas et fasse la guerre contre ceux qui ont envahi, ceux qui soutiennent les milices congolaises. C'est l'armée congolaise qui doit faire le travail contre les Congolais qui font le terrorisme avec l'aide des pays extérieurs (...) », suggère l'ancien diplomate américain.

Ces révélations de Cohen viennent se joindre aux multiples rapports et enquêtes des experts aussi bien indépendants que mandatés par les Nations Unies qui ont mis à nu les rôles de premier ordre occupé par des pays voisins, notamment le Rwanda, dans le cycle infernal des violences qui sévissent dans la partie Est du Congo depuis bientôt trois (3) décennies.

Andy KambaleMatuku
Actu 7